

Test de dépistage du VIH

**Tu es autochtone...
le VIH/Sida te concerne aussi !**

Le VIH se propage de plus en plus parmi nos frères et sœurs membres des Premières Nations et Inuits. Au Canada, le taux de transmission du VIH est plus élevé chez les Premières Nations que dans la population générale. Contrairement à la tendance qui prévaut dans la population générale, où l'on assiste à une stabilisation du nombre de nouveaux cas annuels de VIH/Sida, ce nombre continue d'augmenter en milieu autochtone. Le VIH attaque le système immunitaire, ce qui peut provoquer le Sida, une maladie contre laquelle il n'existe encore aucun vaccin ni remède définitif.

Le mode de transmission du VIH

- **Par relations sexuelles non protégées** (vaginales, anales ou orales, sans condom). En ayant des relations sexuelles non protégées, tu peux être exposé(e) à d'autres infections et maladies transmises sexuellement, comme par exemple la chlamydia, la gonorrhée ou l'hépatite B.
- **Par contact sanguin** (les personnes ayant reçu des transfusions de sang ou de produits sanguins avant novembre 1985 doivent envisager de se faire dépister).
- **Par échange d'aiguilles et de seringues, tatouage avec des aiguilles non stérilisées et perçage corporel** (*body piercing*). Dans ces cas, tu dois également savoir que le virus de l'hépatite C se transmet facilement de cette manière.
- **Par transmission d'une femme enceinte à son bébé, à l'accouchement ou bien, plus tard, par le lait maternel.**

Comment me protéger et protéger les autres ?

Tu peux empêcher une infection au VIH en veillant à toujours **utiliser un condom pour te protéger lors de relations sexuelles**. Le condom, pour homme ou pour femme, constitue la meilleure protection. La pilule contraceptive est un moyen d'empêcher une grossesse mais elle ne protège pas contre le VIH et les autres maladies transmises sexuellement.

Si tu consommes de la drogue, tu dois te protéger du VIH et du virus de l'hépatite C. **Ne partage jamais de seringue ou d'autres accessoires** utilisés pour consommer des drogues (comme l'eau, les filtres, les réchauds, les pipes ou les pailles pour sniffer). Il existe des endroits où on échange gratuitement les seringues usagées contre des neuves. Si tu ne peux trouver de seringues neuves, il est essentiel de désinfecter au moins deux fois le matériel

d'injection usagé avec de l'eau de javel pure. Et n'oublie pas de rincer ta seringue avant de l'utiliser.

Si tu es enceinte, tu dois savoir qu'il existe aujourd'hui de nouveaux traitements qui, lorsqu'ils sont correctement administrés à la femme enceinte et à son bébé, permettent dans presque tous les cas **d'empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant.**

En cas de doute...

Si tu as eu un comportement à risque, tu devrais **PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE DU VIH.**

Si tu as eu des rapports sexuels non protégés, il peut être important de passer également un test de MTS (maladies transmissibles sexuellement). Si tu as déjà consommé des drogues injectables, ou si tu en as déjà sniffé, même une seule fois, tu devrais passer un test de l'hépatite C.

Le test de dépistage du VIH, c'est quoi ?

Le test de dépistage du VIH est un test sanguin de routine qui t'indique si oui ou non tu es séropositif (porteur du virus). Pour cela, on va chercher si tu as dans ton sang des anticorps du VIH. Ces anticorps sont produits par ton corps en réponse à la pénétration du virus dans ton organisme. Les anticorps sont en quelque sorte des « soldats » que ton corps fabrique pour essayer de combattre le virus VIH. Le test du VIH n'est pas obligatoire : personne n'a le droit de te forcer à le passer.

Quand faire un test ?

Il faut généralement attendre au moins trois mois après la situation à risque. En effet, cela prend environ trois mois à ton corps pour produire les anticorps détectables par le test. Chez certaines personnes, les anticorps peuvent prendre plus de temps à se développer.

Pourquoi passer un test de dépistage ?

Si tu découvres que tu es séropositif, tu peux :

- Te faire traiter rapidement et rester en santé
- Te faire traiter si tu es enceinte pour diminuer les risques de transmettre le VIH à ton bébé
- Prendre les précautions nécessaires pour ne pas infecter une autre personne
- Disposer de ressources pour t'aider à vivre avec le VIH
- Être protégé(e) par la loi qui interdit la discrimination et le harcèlement
- Bénéficier d'une aide si tu souhaites informer tes anciens partenaires sexuels

Où faire un test ?

Tu peux faire un test dans ton centre de santé. Il existe également d'autres endroits comme les CLSC ou les centres de dépistages anonymes. Dans certaines villes, tu trouveras au centre d'amitié autochtone des personnes ressources qui pourront t'indiquer l'endroit le plus proche où passer un test de dépistage. Pour connaître les coordonnées du centre de dépistage anonyme le plus proche de chez toi, contacte le 1-866-521-7432.

En toute confiance et en toute confidentialité

Tu peux en parler avec un médecin, une infirmière, un travailleur social ou tout autre professionnel de la santé qui pourra répondre à tes questions.

Comment se passe le test ?

En passant un test de dépistage du VIH, tu auras l'occasion de rencontrer un(e) professionnel(le) de la santé qui saura répondre à toutes tes questions concernant le VIH, les MTS et les hépatites. Cette personne prélèvera un peu de ton sang qui sera envoyé à un laboratoire. Le laboratoire analysera ton sang en cherchant s'il s'y trouve des anticorps du VIH. Il faut attendre de deux à six semaines pour avoir le résultat.

Si le résultat est négatif...

Si tu avais bien attendu six mois après une situation à risque pour passer un test, et si tu n'as pas pris d'autres risques depuis la prise de sang, ça signifie que tu n'es pas porteur du VIH. **Mais tu dois continuer à te protéger !**

Et si le résultat est positif...

Cela signifie que tu es porteur du VIH. Tu dois en parler à un médecin qui saura t'écouter, t'aider et te conseiller. Ensemble, vous pourrez convenir des soins et traitements qui te conviendront le mieux. Ton médecin pourra également t'informer sur les multiples ressources communautaires à ta disposition.

SI TU AS BESOIN DE PARLER DU VIH/SIDA OU SI TU AS BESOIN D'UN SOUTIEN, APPELLE LA LIGNE INFO-SIDA : 1-866-521-7432.



Commission de la Santé et des Services Sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
250, Place Michel Laveau, Wendake, Qc G0A 4V0
Tél.: (418) 842-1540 • Téléc.: (418) 842-7045
Site web : www.cssspnql.com

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution financière de Santé Canada et du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

